mémoire-sur la politique de stationnement
Pierre Gattuso A : secretariat.outremont@ville.montreal.qc.ca 2020-01-31 16:07

Erratum : **Svp remplacer la version précédente** de mon mémoire par celle qui suit.
Merci
Pierre Gattuso

From: Pierre Gattuso
Sent: January 31, 2020 3:47 PM
To: secretariat.outremont@ville.montreal.qc.ca
Subject: mémoire-sur la politique de stationnement

Objet : mémoire-nouvelle politique de stationnement-Outremont

Mesdames,
Messieurs,

En tant que propriétaire du [redacted] je m'oppose fortement à la nouvelle politique de stationnement de notre arrondissement.
En premier lieu, le stationnement sur notre rue n'a jamais représenté de problème auparavant. Il y a très peu de gens de l'extérieur qui se stationnent sur la rue sauf pour aller au Parc Pratt et cela ne dérange pas les occupants.
Alors pourquoi changer l'ordre établi alors que les motifs soulevés à l'appui sont tout à fait injustifiés pour notre rue.

Pour la transition écologique, la sécurité et le verdissement sont les motifs invoqués :
Je ne vois pas du tout en quoi la restriction de 2 heures va améliorer les choses. Il suffit de payer le permis pour lever cette restriction.
Ainsi si un citoyen paie et se stationne sur la rue toute la journée il contournera facilement vos objectifs .

Si vous étiez vraiment préoccupés par la sécurité sur l'avenue Dunlop vous prendriez des mesures pour réduire le nombre d'accidents aux intersections Dunlop-Van Horne et Pratt-Van Horne.Les personnes responsables de sécurité ont-elless pris connaissance des accidents graves qui se sont produits à ces intersections ? Pourquoi n'ont-ils pas pris des mesures pour éviter de tels accidents ? C'est pas en imposant des restrictions de stationnement et en obligeant de payer des permis que cela va permettre de réduire le nombre d'accidents.
Vous devriez plutôt vous attardez à analyser les causes : la signalisation est-elle adéquate ? ne devrait-il pas y avoir plus de restrictions quant au droit de tourner à gauche lorsqu'un automobiliste roule vers l'ouest sur Van Horne ?

Quant au motif de verdissement on se sert de ce prétexte pour recueillir de l'argent devant servir au verdissement
de quoi exactement ? Si on a des projets de valeur, il suffit de les présenter au conseil pour qu'ils soient examinés à leur juste valeur.

Plutôt que de se servir de moyens déguisés pour financer des projets obscurs ne serait-il pas plus transparents
de les présenter séparément et de démontrer leur validité ?

Aucune raison valable ne justifie d'imposer cette réglementation de manière générale partout dans l'arrondissement.Les besoins ne sont pas les mêmes dans toutes les rues de l'arrondissement.

Par exemple, les densités de population et d'autos ne sont pas les mêmes sur Ducharme que sur Dunlop et il n'est donc pas nécessaire ou utile d'imposer les mêmes restrictions.

Cette nouvelle règlementation n'est ni plus ni moins qu'un moyen déguisé pour extirper des taxes injustifiés aux
contribuables lesquels sont déjà surtaxés. De plus, cette règlementation causera de multiples ennuis aux résidents de la municipalité et pour en nommer que quelques-uns, sans limiter la généralité de ce qui précède,en voici quelques exemples :

1. L'obligation d'obtention de permis pour recevoir des amis ou famille plus de 2 heures ;
2. La nécessité de se préoccuper de tels choses inutiles et risquer
de se faire signifier une contravention si on oublie par
mégarde ;

3. Les personnes qui voudront bénéficier du parc Pratt en été ou en hiver devront se limiter à 2 hres s'ils n'ont pas de permis alors que cela n'a jamais représenté d'inconvénients pour les voisins du parc ;

En réalité, cette nouvelle règlementation causera beaucoup plus d'ennuis que de bénéfices pour les résidents et propriétaires de notre arrondissement .
Pour ces raisons, je vous demande donc de révoquer dans les meilleurs délais cette règlementation absurde qui va à l'encontre de l'intérêt public.

Respectueusement soumis à Outremont le 31 janvier 2020.

Pierre Gattuso
[redacted]